

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 29/2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de deux (02) Biens Immobiliers sis à El Kantaoui et Sahloul -Sousse (en Lots séparés):

Lot	Nom du Bien	Titre Foncier	Descriptif	Localisation/Adresse	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Résidence « Florallis »	119249 Sousse 117808 Sousse 128830 Sousse 23600 Sousse 28003 Sousse 82729 Sousse 29745 Sousse	Une résidence principale d'une superficie couverte de 1 383 m ² , 08 Bungalow, Un espace aménagé et Un salon de Thé loué.	La Zone touristique El Kantaoui-Sousse. Angle Avenue Les Palmiers et Rue Sidi El Kantaoui, En mitoyenneté avec Hôtel « Vincci Desde Acrobaleno » et à proximité du Port El Kantaoui et Aqua Palace.	5 121 m ²	2 590 m ²
II	Villa « Al Karam »	99337 Sousse	Composée de quatre étages d'une superficie de 729 m ² et un jardin aménagé d'une superficie approximative de 84m ² .	Dans un quartier résidentiel à proximité de l'hôpital Sahloul, 03, L'angle des deux rues Mohamed El Djerbi et Bachir Salem Belkheiriya, Sahloul 1 -Sousse.	325 m ²	729 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèque**. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de la vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 24 Octobre au 05 Décembre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 29 /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à cinquante mille dinars (**50 000 DT**) pour le **lot I** et

à dix mille dinars (**10 000 DT**) pour le **lot II**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 06 Décembre 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 +216 71 962 218 +216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**